

# BIBLIOTHEQUE DE TRAVAIL

Collection de brochures hebdomadaires pour le travail libre des enfants

Documentation de René SAMSON

Adaptation pédagogique des Commissions de l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne



LOUIS LE NAIN. — *La famille de paysans*  
(Détail. Musée du Louvre)

Un  
Village  
de l'Oise  
au  
XVII<sup>e</sup>  
Siècle

André MATHIEU

L'Imprimerie à l'Ecole  
CANNES (A.-M.)

22 Mars - 1<sup>er</sup> Avril 1952

# 187-188

## Dans la même collection :

1. Chariots et carrosses
2. Diligences et malles-postes
3. Derniers progrès.
4. Dans les Alpes.
5. Le village Kabyle.
6. Les anciennes mesures
7. Les premiers chemins de fer en France.
8. A. Bergès et la houille blanche
9. Les dunes de Gascogne
10. La forêt.
11. La forêt landaise.
12. Le liège.
13. La chaux.
14. Vendanges en Languedoc
15. La banane.
16. Histoire du papier.
17. Histoire du théâtre.
18. Les mines d'anhracite
19. Histoire de l'urbanisme
20. Histoire du costume populaire
21. La pierre de Tavel.
22. Histoire de l'écriture.
23. Histoire du livre.
24. Histoire du pain
25. Les fortifications.
26. Les abeilles.
27. Histoire de navigation.
28. Histoire de l'aviation
29. Les débuts de l'auto.
30. Le sel.
31. L'or.
32. La Hollande.
33. Le Zuyderzée.
34. Histoire de l'habitation.
35. Histoire de l'éclairage.
36. Histoire de l'automobile.
37. Les véhicules à moteur
38. Ce que nous voyons au microscope
39. Histoire de l'école.
40. Histoire du chauffage
41. Histoire des coutumes funéraires.
42. Histoire des Postes.
43. Armoiries, emblèmes et médailles
44. Histoire de la route.
45. Histoire des châteaux forts
46. L'ostréiculture.
47. Histoire du chemin de fer
48. Temples et églises.
49. Le temps.
50. La houille blanche.
51. La tourbe.
52. Jeux d'enfants.
53. Le Souf Constantinois.
54. Le bois Protat.
55. La préhistoire (I).
56. A l'aube de l'histoire.
57. Une usine métallurgique en Lorraine.
58. Histoire des maîtres d'école.
59. La vie urbaine au moyen âge.
60. Histoire des cordonniers.
61. L'île d'Ouessant.
62. La taupe.
63. Histoire des boulangers
64. L'histoire des armes de jet.
65. Les coiffes de France.
66. Ognî, enfant esquimau.
67. La potasse.
68. Le commerce et l'industrie au moyen âge.
69. Grenoble.
70. Le palmier dattier.
71. Le parachute.
72. La Brie, terre à blé.
73. Les battages.
74. Gauthier de Chartres.
75. Le chocolat.
76. Roquefort.
77. Café.
78. Enfance bourgeoise en 1789.
79. Beloti.
80. L'ardoise.
81. Les arènes romaines.
82. La vie rurale au moyen âge.
83. Histoire des armes blanches.
84. Comment volent les avions.
85. La métallurgie.
86. Un village breton en 1895.
87. La poterie.
88. Les animaux du Zoo.
89. La côte picarde et sa plaine maritime.
90. La vie d'une commune au temps de la Révolution de 1789.
91. Bachir, enfant nomade du Sahara.
92. Histoire des bains (I).
93. Noël de France.
94. Azack.
95. En Poitou.
96. Goémons et goémoniers.
97. En Chalosse.
98. Un estuaire breton : la Rance.
99. C'est grand, la mer.
100. L'École buissonnière.
101. Les bâtisseurs 1949.
102. Explorations souterraines.
103. Dans les grottes.

# Un Village de l'Oise au XVII<sup>e</sup> Siècle



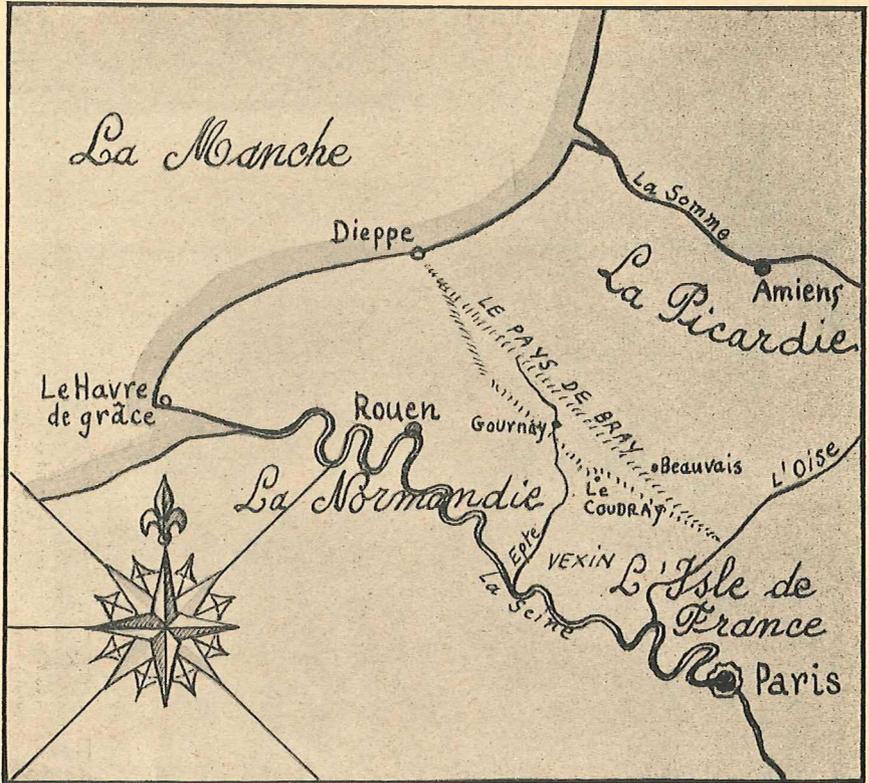
## L'homme de village

Tous les jours au milieu d'un champ .  
 Par la chaleur par la froidure .  
 L'on voit le pauvre paysan .

Travailler tant que lancee dure .  
 Pour amasser par son labeur .  
 Dequoy payer le colporteur .

Se vend à Paris chez N. Guerin et Compagnie, rue de la Harpe, au Palais National, au Salon de Peinture, sous le Vestibule, par le N. 100.

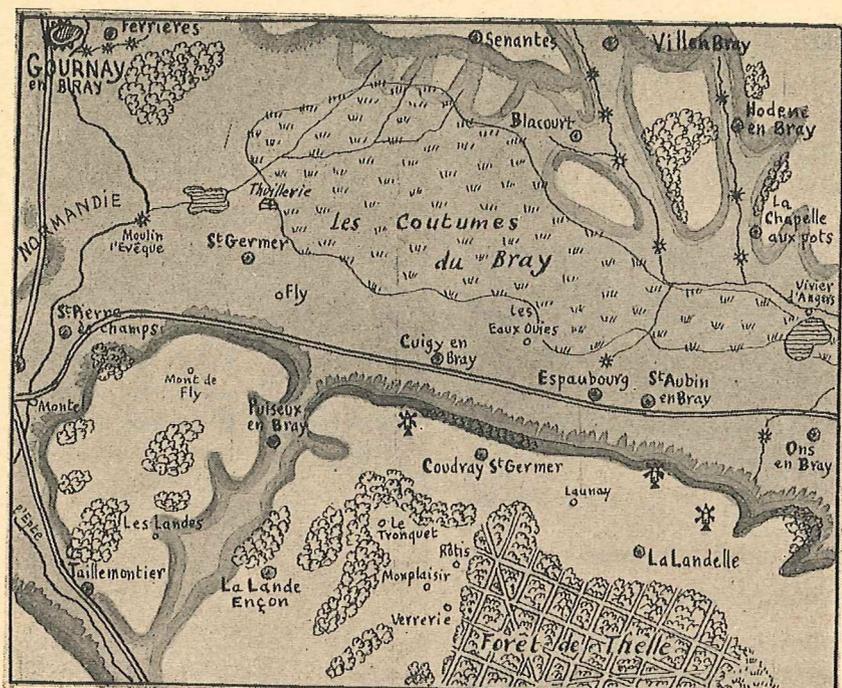
(Photo Bibliothèque Nationale)



Le petit village dont nous allons te parler s'appelle LE COUDRAY SAINT-GERMER. Comme tu le vois sur la carte, il est situé aux confins de l'Ile-de-France, entre les anciennes provinces de Normandie et de Picardie.

En lisant cette brochure, tu verras comment on y vivait au temps du roi Louis XIV. Cette époque, qu'on appelle le XVII<sup>e</sup> siècle, est séparée de la nôtre par 200 années environ. C'est beaucoup ! Et pourtant, combien de témoins de ce temps sont encore présents sous nos yeux : l'église qui est bien plus vieille ; un vieux chêne, le « Roi de la forêt », qui a 300 ans ; de vieux bâtiments ; la tuile de la grange aux dîmes datée 1650 ; des pièces de cuivre rouge à fleurs de lis qu'on trouve parfois dans le sol... Tu vois que ce passé n'est pas si lointain !

Nous te parlerons surtout du travail et de la peine des hommes de ce temps. Tu feras sûrement des comparaisons. Ne te hâte pas de conclure. Demande-toi pourquoi les choses étaient ainsi autrefois (si c'est trop difficile, consulte ton maître). Il y a eu bien des changements, mais souvent ils sont tout récents (interroge ton grand-père !). Et puis, est-ce que vraiment tout a changé ? Regarde autour de toi et réfléchis !



Voici, telle qu'elle était au XVII<sup>e</sup> siècle, la région où se trouve Le Coudray-Saint-Germer.

Le village est bâti sur la bordure du **Plateau de Thelle** qui domine le **Pays de Bray**.

A cette époque, une grande partie du Bray était occupée par ce qu'on appelait les « Coutumes » : vaste espace d'herbe, de bois, de marais et d'étangs où les gens des paroisses environnantes menaient paître leur bétail.

Sur le Plateau de Thelle, on distingue ce qui restait de la grande forêt qui l'avait recouvert autrefois. Le Coudray et ses hameaux sont des **essarts** (défrichements) de cette antique forêt.

Remarque les moulins à vent du plateau et, le long des rivières du Bray, les moulins à eau (figurés par une petite roue à palettes).

## LES LIEUX-DITS

Leurs noms ont toujours une signification. Pourtant, elle est parfois difficile à saisir parce que ces noms sont très anciens et qu'ils ont été souvent déformés.

Ici, ils révèlent surtout :

### L'origine forestière du village :

Coudray (coudrier = noisetier).

Launay, Le Tronquet, Le Chateignier, Le Poirier-Puizet, L'Espinette, Le Haut-Bost, Le Boquetier (bos, bost ou bosc = bois).

La Haute-Vente (vente = parcelle de bois).

Les Estoques (estoc = souche, bâton).

Ils indiquent encore :

### La nature du sol :

Les Larris (calcaire).

Les Rôtis, Monplaisir (terres légères, chaudes, faciles à travailler).

Les Vauxchaux (éveux = humide).

Le Fraisiart, Le Frézin (frégi = friche).

Les Marettes, Les Haillettes (hayures = labours).

### La présence de bêtes sauvages :

La Fosse aux Cats (picard : cats = chats).

Les Renardières, la rue des Loups.

### Des formes ou surfaces de parcelles :

L'Onglet, La Herse, Les Minnières, Les Trente-Mines.

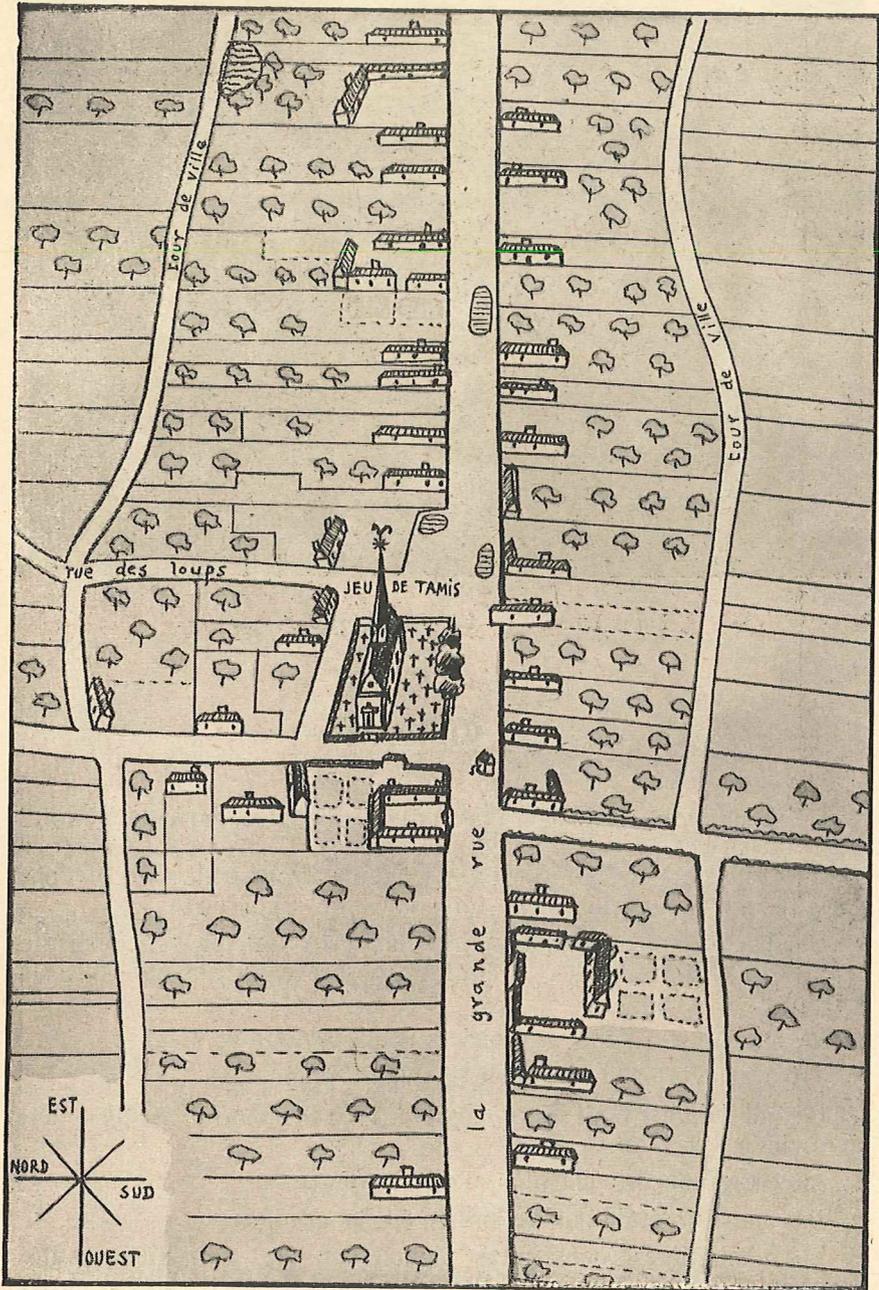
### Un vieux monument :

La Haute-Borne (peut-être un ancien menhir).

### Un bâtiment particulier :

Le Chaufour (four à chaux).

Le Vieux Château, Le Moulin.



Le centre du village d'après un plan de 1672



LOUIS LE NAIN. — *Les dénicheurs d'oiseaux*

## LE VILLAGE

Il est bâti tout au long d'une route droite d'où partent, à droite et à gauche, des parcelles longues et étroites. L'ensemble fait penser à une arête de poisson. C'est un exemple typique de village dont l'origine est un défrichement forestier (voir plan page 5).

L'église, orientée vers l'est (direction de Jérusalem), est construite en pierres et silex taillés. C'était un des rares bâtiments couverts d'ardoise.

Le cimetière, planté de poiriers, était autour de l'église.

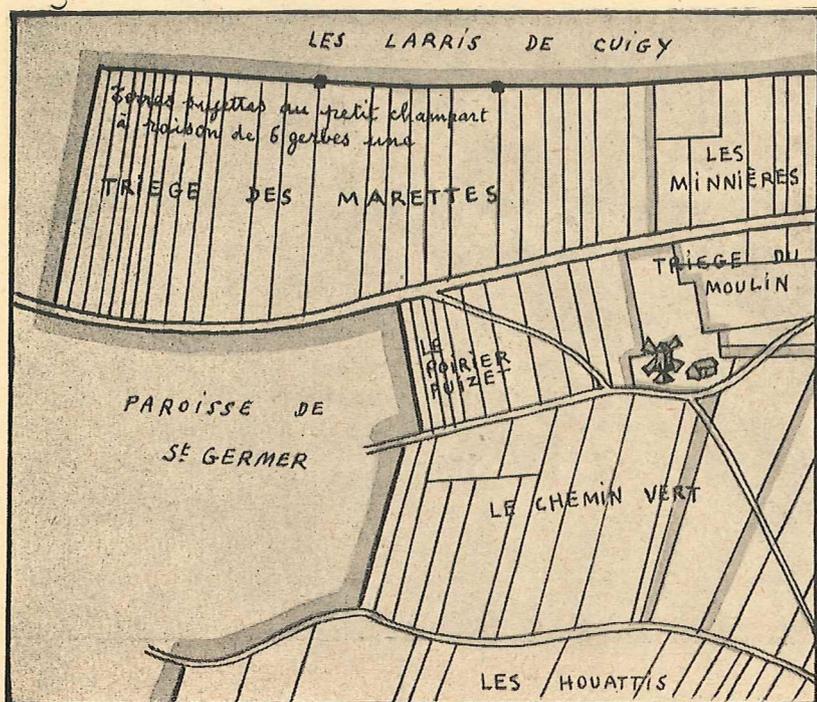
Trois grands ormes ornaient la place communale.

Devant l'église était le presbytère avec son grand jardin ; derrière, le jeu de Tamis.

Au carrefour des chemins, l'unique puits.

Des mares s'étaient au milieu de la grand-rue.

Les chaumières, construites pignon sur rue, tournaient le dos aux vents d'ouest pluvieux. Derrière les maisons s'étendaient les « clos » (herbages) limités par le sentier du « Tour de ville ».



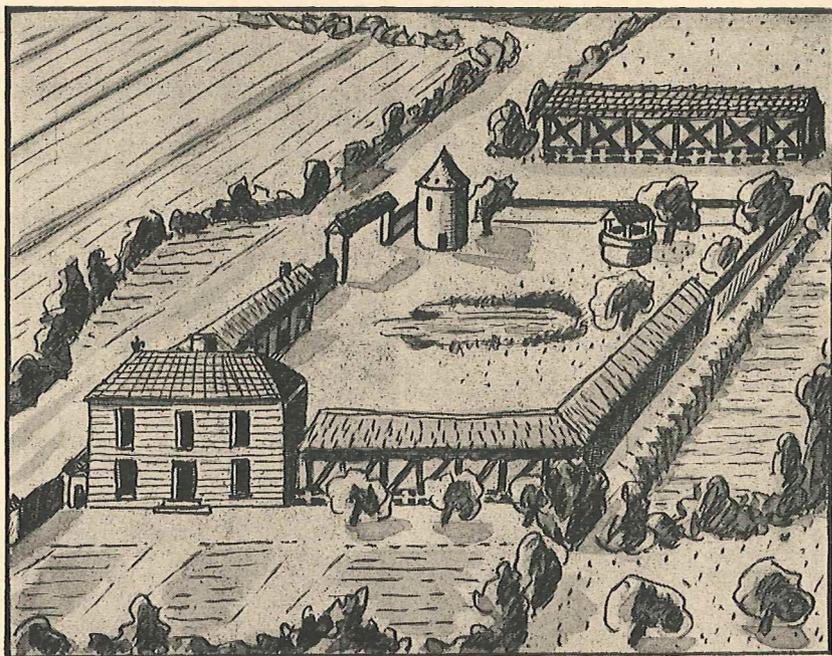
Sur ce fragment de plan, remarque :

**La division du sol en une multitude de petites parcelles.** On en comptait près de 700 dans tout le village.

**La forme de ces parcelles, étroites et allongées,** disposées perpendiculairement aux chemins où les charrues venaient tourner.

La surface des parcelles était en moyenne de 25 à 30 ares. Ailleurs, on l'appelait « jour » ou « journal », **superficie correspondant à une journée de labour.** Ici, on l'appelait la « mine ».

**La situation du Moulin,** aux confins du terroir (à proximité des paroisses voisines) et à une croisée de chemins! On reconnaît les chemins nouveaux à ce qu'ils coupent les parcelles.



## LE MANOIR DE L'ABBAYE

C'est l'Abbaye bénédictine de Saint-Germer qui, au XII<sup>e</sup> siècle, a fondé le village sur des landes et bois peu à peu défrichés.

Au temps de la guerre de Cent Ans, les moines y bâtirent une forteresse dans laquelle ils se réfugièrent. Ce petit château fort fut bientôt pris et brûlé avec tout le village.

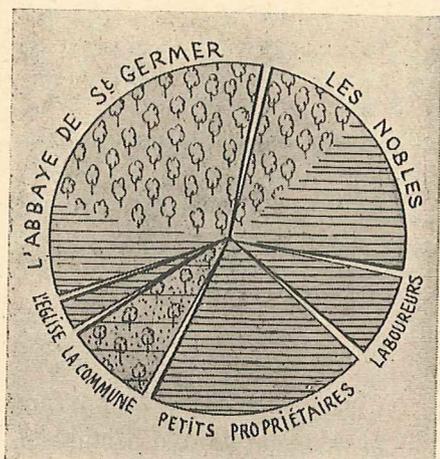
Sur son emplacement, ils construisirent au XVI<sup>e</sup> siècle une grande et belle ferme appelée **Manoir** ou **Chastel**. (On distingue encore la butte qui portait le château fort, la forme générale de l'enceinte, les fossés devenus des mares.)

Au XVII<sup>e</sup> siècle, cette ferme était louée par les moines à un fermier-receveur qui exploitait les terres et percevait les redevances dues par les paysans à l'Abbaye.

Tu vois la maison d'habitation (seule maison à étage du village), les granges, les étables, le puits, le colombier qui contenait cent pigeons. Au fond, ce long bâtiment est la **Grange des dîmes** où les paysans devaient porter la part de récolte revenant à l'Eglise.

Autour de la ferme s'étendait le **domaine de 100 hectares** appartenant à l'Abbaye.

## QUI POSSÉDAIT LE SOL ?

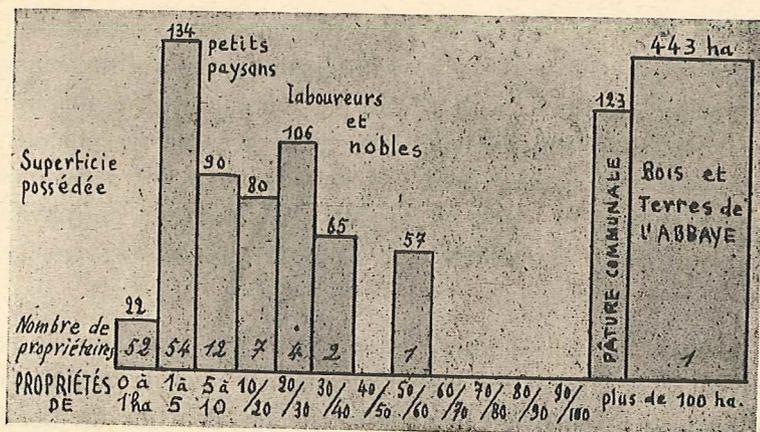


**L'Abbaye de Saint-Germer** possédait le tiers du sol : 344 hectares en bois et 100 hectares en terres labourables.

**Des nobles** possédaient des bois et de beaux domaines de 20 à 60 hectares.

(Moines et nobles possédaient presque tous les bois.)

**Les paysans** possédaient environ le quart du sol. Les plus riches, les « laboureurs », exploitaient des fermes de 10 à 20 ha. Quelques-uns ne disposaient que de 5 à 10 ha. Mais la plupart n'avaient que des petites parcelles : moins de 5 ha. et même moins d'un hectare.





*Les armes de l'abbaye de Saint-Germer*

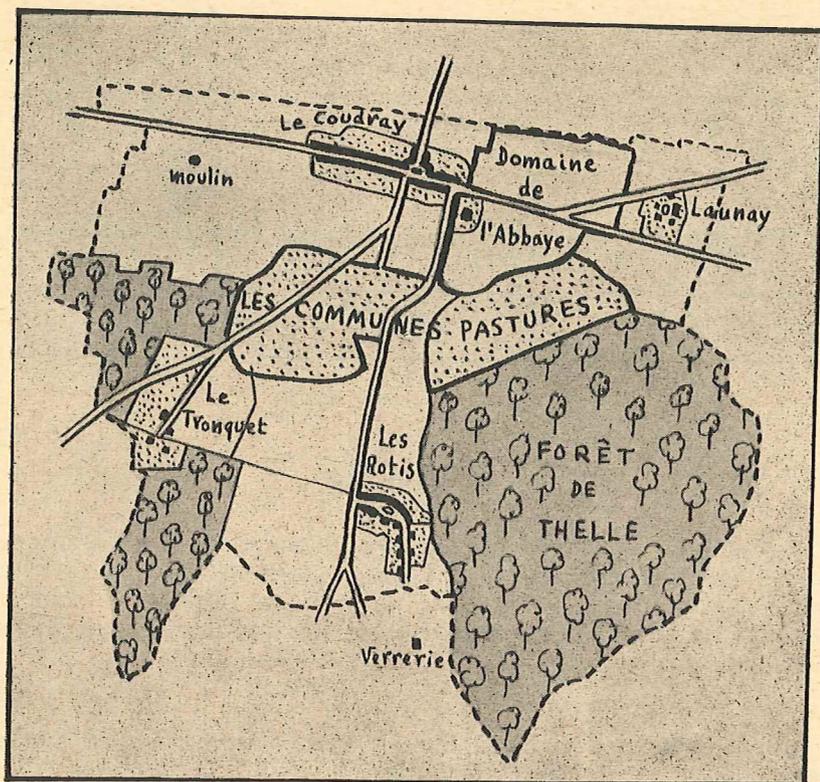
## LA « PROPRIÉTÉ » PAYSANNE

Quand on dit : « les paysans possédaient tant d'hectares », il faut bien préciser la nature de cette propriété.

Aujourd'hui, un propriétaire a le droit de faire ce qu'il veut de ses terres. Il peut les cultiver comme il lui plaît, les enclore, les transformer en prés, en bois, les défricher, les échanger ou les vendre. Il ne doit rien à personne (sauf les impôts).

Autrefois, on disait que le paysan « tenait » sa terre du seigneur. On l'appelait « tenancier ». Il n'avait pas toujours le droit de cultiver ce qu'il voulait quand il voulait, ni celui de clore ses champs. Il devait payer au seigneur dont il tenait la terre des redevances : champart en nature, cens en argent. Au Coudray, on payait à l'Abbaye, seigneur du village, un champart très élevé : une gerbe sur six.

L'Abbaye de Saint-Germer, qui percevait ces taxes sur de nombreux villages, avait un revenu annuel de plus de 20.000 livres (dont environ 5.800 livres provenaient de son domaine du Coudray et des droits perçus sur le village).



Plan de la commune en 1672

## VAINE PATURE ET COMMUNAUX

Aujourd'hui, la moitié du terroir est labourée, l'autre moitié est en herbages.

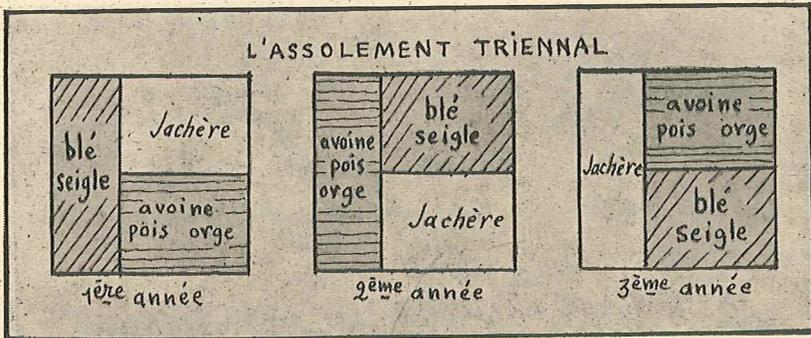
**Au XVII<sup>e</sup> siècle, les labours occupaient les 9/10<sup>e</sup> des terres cultivables.**

Les prairies artificielles étant inconnues, il eût été impossible de nourrir le bétail sans :

1<sup>o</sup> **LA VAINE PATURE** ou droit de parcours des troupeaux sur tous les champs, sans exception, dès que la moisson était enlevée. C'est pour cela qu'on interdisait de clore les champs.

2<sup>o</sup> **LES COMMUNAUX** ou « **COMMUNES PASTURES** » où chacun pouvait également faire paître ses bêtes.

« Les habitants du Coudray sont reconnus détenteurs et usagers de 250 arpents (environ 125 ha.) de **bois, buissons** et **pâturages** pour lesquels chaque feu ou ménage devra payer chaque année 2 deniers parisis et une poule à la Chandeleur. »



## JACHÈRES

En plus de la pâture communale, précieuse pour les pauvres, mais d'un faible rendement, on comptait environ 40 ha. de friches (terres non cultivées). C'est donc un total de 165 ha., au moins, soit **plus du quart du sol utile, occupé par ces maigres pâturages** encombrés de bois et buissons.

Mais ce n'est pas tout !

**La pratique des jachères laissait hors culture, chaque année, environ un tiers des terres labourées.**

En effet, chaque exploitation était alors divisée en trois parties à peu près égales appelées « soles ».

Chaque « sole » était cultivée deux ans de rang : la première année en blé et seigle, la deuxième année en céréales et graines semées au printemps. **La troisième année, on ne cultivait rien.**

On pensait qu'à cause du manque de fumier, il était impossible de mettre la terre en culture continuellement et qu'il fallait la laisser reposer un an sur trois. (Dans certaines régions, tous les deux ans !)

### Un exemple d'assolement triennal :

Le domaine de l'Abbaye, au Coudray, comprenait 311 mines de terres labourées (1 mine = 30 a. 64).

D'après la déclaration du fermier, il était cultivé en 1709 de la façon suivante :

Sole en « bled » (froment, seigle, méteil) .....	100 mines
Sole en « mars » (avoine, pois, orge) .....	115 mines
Sole en jachère .....	96 mines

## LA PETITE NOBLESSE



*Pierre tombale représentant un gentilhomme et sa dame*

Les nobles du Coudray étaient des **gentilshommes campagnards**.

Les **sieurs** Le Vaillant de Thelle, de St-Amand, d'Haucourt, d'O-rillac, du Pillers, d'Abancourt, de Rouvray portaient le titre d'**écuyers** (le plus petit grade de la noblesse).

Leurs fils cadets entraient souvent dans l'armée.

Leurs filles, qu'on appelait « **damoiselles** », se faisaient parfois religieuses.

Ils se mariaient entre eux ou avec des héritières de riches laboureurs qui leur apportaient de belles dots.

Ils exploitaient des domaines de 30 à 50 ha. et vivaient comme des laboureurs aisés.



LOUIS LE NAIN. — *Repas de paysans* (Musée du Louvre)

## LES LABOUREURS

Tu vois ici un paysan qui reçoit un pauvre, sans doute un mendiant, à sa table.

C'est un paysan aisé, un de ceux qu'on appelait alors « **labou-reurs** ».

Au Coudray, il y avait huit laboureurs possédant chacun 10 à 15 hectares de terre, au moins un attelage et une charrue, deux ou trois vaches, une dizaine de moutons.

Ils travaillaient avec leurs enfants et un ou deux ouvriers permanents. Au moment des foins ou de la moisson, ils embauchaient plusieurs journaliers.



LOUIS LE NAIN. — *La famille de paysans* (Musée du Louvre)

## PAYSANS PAUVRES ET MANOUVRIERS

Ce tableau représente une famille de paysans pauvres. Malgré l'enfant qui joue du pipeau (flûte champêtre), les personnages n'ont pas l'air bien gais, mais plutôt tristes, résignés.

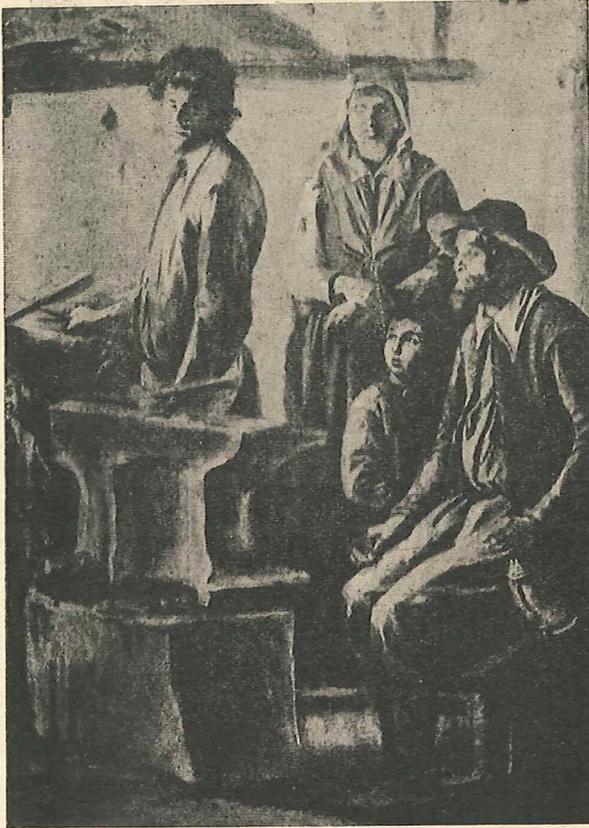
Au Coudray, ces paysans étaient appelés « harigotiers » (mal habillés, déguenillés). Ils ne possédaient que de petites parcelles de terre.

**Une douzaine d'entre eux avaient de 5 à 10 hectares**, un cheval, parfois une charrue, une ou deux vaches, cinq ou six moutons.

**Les autres avaient moins de 5 ha, souvent moins d'un hectare.** Ils louaient leurs lopins de terre ou les cultivaient à l'aide de parents ou d'amis. Ils étaient en réalité surtout des artisans, des manouvriers louant leurs bras aux fermiers aisés, ou bien encore : bûcherons, charbonniers, chauxfourniers, etc.

Les femmes et jeunes filles filaient la laine et le chanvre, faisaient de la dentelle ou se plaçaient comme domestiques dans les grandes fermes.

## LES ARTISANS



LOUIS LE NAIN. — *La forge* (Musée du Louvre)

Les artisans étaient nombreux, les métiers variés. On peut dire qu'à cette époque bien des choses étaient faites au village par les habitants eux-mêmes.

On trouvait, en effet :

**3 maréchaux-forgerons, 1 charron, 1 charpentier, 1 menuisier, 1 sabotier, 1 couvreur en chaume ;**

De nombreux **bûcherons** et **scieurs d'ais** (planches) ;

Des **charbonniers** (les chemins étant trop mauvais pour le transporter tel quel, on transformait une grande partie du bois en charbon de bois) ;

Des **peleurs d'arbres** (on pelait les arbres : c'est-à-dire qu'on enlevait l'écorce, surtout celle des chênes, pour la vendre aux tanneries) ;

**1 rouisseur de chanvre** et **cordier** (on faisait rouir dans des mares nommées « routoirs ») ;

**1 tisserand, 1 tailleur d'habits, des fileuses de chanvre, des dentellières, les chauffourniers** du four à chaux, **le meunier** et ses garçons.

Presque tous ces artisans étaient en même temps des petits paysans ou des manouvriers agricoles.



JACQUES CALLOT. — *Mendiant*  
(Photo Bibliothèque Nationale)

## LES MENDIANTS

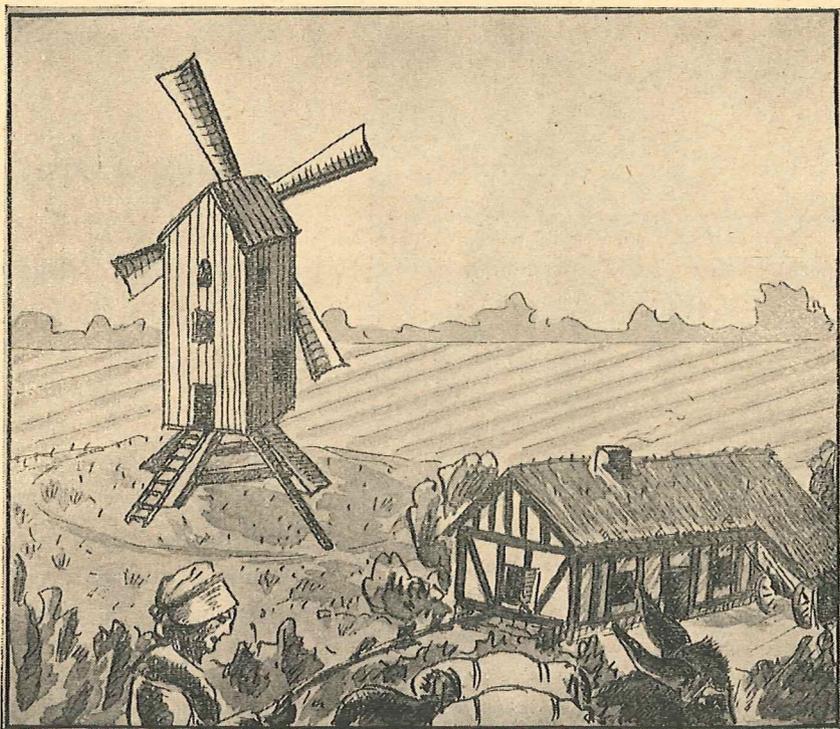
Les vieux, les infirmes, ceux qui avaient été victimes d'un accident les empêchant de travailler, les malchanceux, devenaient souvent des mendiants. Il en était parfois de même des petits paysans ruinés par une mauvaise récolte ou « saisis » et « vendus » pour dettes.

**La mendicité était, pour ainsi dire, une profession reconnue.**

Dans la région, **chaque village comptait au moins une dizaine de familles mendiante**s, sans parler des vagabonds de passage, à la fois mendiants et chapardeurs.

En 1662, les moines de Saint-Germer appellent devant le juge de Beauvais leur riche abbé pour le faire condamner au paiement de 144 boisseaux de blé « qu'il est obligé de fournir tous les ans pour faire les aumônes... **ce qui est urgent vu la grande nécessité des pauvres qui meurent de faim et affluent à si grande multitude à la porte de l'abbaye.** »

En 1685, ayant épuisé leur réserve de grains, ils demandent la permission d'emprunter 2.000 livres **pour continuer les aumônes « au nombre presque infini de pauvres qui se présentent chaque jour à la porte du monastère. »**



*Le moulin de planches, d'après un vieux plan*

## LE MOULIN

A l'ouest du village s'étend une campagne nue, battue par tous les vents. Cette extrémité élevée du Plateau de Thelle, qui domine de 100 mètres le Pays de Bray, nous l'appelons encore aujourd'hui la « **Plaine des Moulins** ». (Vers 1800, on y comptait trois moulins qui furent démolis successivement en 1834, 1854, 1857.)

Au XVII<sup>e</sup> siècle, il n'y avait qu'un moulin appelé le « **Moulin de planches** ». Il appartenait à l'**Abbaye de Saint-Germer**. C'était le **moulin banal**. Les paysans du **Coudray** étaient obligés d'y faire **moudre leurs grains**.

En plus du travail du meunier, ils devaient payer une redevance à l'Abbaye, ce qui augmentait le prix de la mouture. Aussi donnaient-ils en cachette leurs grains à moudre à des meuniers des environs.

En 1710, l'Abbaye avertit ces meuniers qu'ils n'ont pas le droit de moudre les grains de la paroisse du Coudray et qu'ils s'exposent à voir saisir chevaux, grains et farines, sans préjudice d'une amende de 20 livres.



*Scène de labour (La Maison rustique)*

## COUTUMES AGRICOLES

Les labours se faisaient avec l'**araire** ou avec la **charrue à avant-train** (c'est-à-dire munie de deux roues) appelée « charrue roulante ».

On passait ensuite des herses et des rouleaux en bois.

Les « **scieurs de bled** » moissonnaient à la **faucille**.

Le blé étant coupé assez haut, il restait beaucoup de chaumes dans les champs. Avec les glanes, c'était le profit des pauvres.

Les gerbes étaient mises en tas de dix ou « **diziaux** ». On n'avait pas le droit de les rentrer avant que les champarts aient été enlevés.

Les « **batteurs de bled en grange** », armés de **fléaux**, travaillaient pendant les mauvais jours d'hiver. Le grain recueilli sur l'aire était secoué dans un **van** pour en retirer la poussière, puis mené au moulin.

Chaque maison avait son **fournil** où l'on cuisait le pain une fois par semaine ou quinzaine.

Tous les matins, le « **Pasteur de bestes à layne** » rassemblait à son de trompe les moutons du village pour les mener paître sur les « Communes Pastures ». Le soir, il ramenait les bêtes qui rentraient d'elles-mêmes, au fur et à mesure, dans leurs bergeries.



JE VOVS NOVRIS TOVS

*Jacques Bonhomme  
d'après une estampe populaire*

## LES CULTURES

**Les cultures étaient plus variées qu'aujourd'hui.**

On essayait d'obtenir sur place tout ce qui est nécessaire à la vie.

On semait le plus possible de **blé**, de **seigle** et de **méteil** (mélange blé-seigle) ; de l'**avoine**, de l'**orge** et du **blé noir** ; des **pois**, des **vesces** et des **fèverolles** ; du **chanvre** et du **lin**.

**Les rendements étaient très faibles.**

Pour 1 quintal 1/2 de semence de blé, on récoltait environ 4 à 5 quintaux à l'hectare, 6 quintaux au plus.

Les courtils (jardins) produisaient des « racines », c'est-à-dire surtout des choux, des poireaux, des fèves, des oignons.

Les clos et de nombreuses parcelles de terre étaient plantés de pommiers et de poiriers à cidre.



*Fragment d'un tableau de Louis Le Nain*

## LE BÉTAIL

Les laboureurs élevaient peu de vaches, beaucoup de moutons ; seuls les plus riches avaient des chevaux.

Beaucoup de ménages avaient une vache, les autres élevaient quelques brebis ou des chèvres.

**Nicolas Bérenger, riche laboureur,** possédait :

2 chevaux, 3 cavalles (juments), 8 vaches, 1 génisse, 2 veaux, 97 moutons, 30 agneaux, 7 porcs, 35 poules, 1 coq, 4 ruches à miel.

**Thomas Dupuis, laboureur pauvre,** possédait :

2 vaches, 1 génisse, 8 bestes à layne (moutons), 4 poules.

**Nicolas Monthuy, manouvrier et maçon,** possédait :

2 vaches, 1 veau, 3 poules, 20 ruches de mouches à miel.

**Charles Mortray, manouvrier,** possédait :

1 vache, 1 chèvre, 4 poules.



JEAN MICHELIN. — *La charrette du boulanger*.

## LES LOUPS

La chasse était un privilège de la noblesse.

Les paysans n'étaient autorisés qu'à chasser certaines bêtes sauvages nuisibles, particulièrement les loups qui étaient ici fort nombreux à cause de la proximité de la grande forêt de Lyons.

Le jour de la battue, au signal donné par le lieutenant de louveterie, les « batteurs » menaient grand bruit dans les bois, chassant ainsi les loups vers les laboureurs armés de fusils.

On détruisait encore les loups en creusant, en bordure de la forêt, des fosses garnies de pièges appelés traquenards. Plus tard, on récompensa celui qui tuait un loup. Pour toucher la prime, il suffisait d'apporter la tête de la bête dont on coupait les oreilles afin qu'elle ne pût être présentée à nouveau.

En décembre 1706, les paysans et les gardes de Saint-Lucien, près de Beauvais, tuèrent six loups dont ils clouèrent les têtes, en trophées, à la porte de l'Abbaye.

## LE MOBILIER

Le mobilier de Pierre Hutant, maréchal à Launay, d'après l'inventaire fait à sa mort et en 1716.

Dans la cuisine :

- 1 cramille (crémailière), 2 chenêts, 1 pelle à feu ;
- 1 marmite et 1 chaudron de fer ;
- 1 poêle et 1 poêlon ;
- 1 chaudron d'airain (alliage à base de cuivre) ;
- Plats, assiettes, écuelles, cuillères d'étain ;
- La poterie de terre, 1 cuillère à pot en bois ;
- 1 grugeoir à sel, 1 fer à repasser le linge ;
- 1 seille (seau de bois) garny de ses ferrures ;
- 1 serpe, 1 fourche, 1 croc à fumier ;
- 1 table, 4 chaises, 1 banc ;
- 1 coffre bois de chêne fermant à clé ;
- 1 carreau à faire dentelle, 1 rouet.

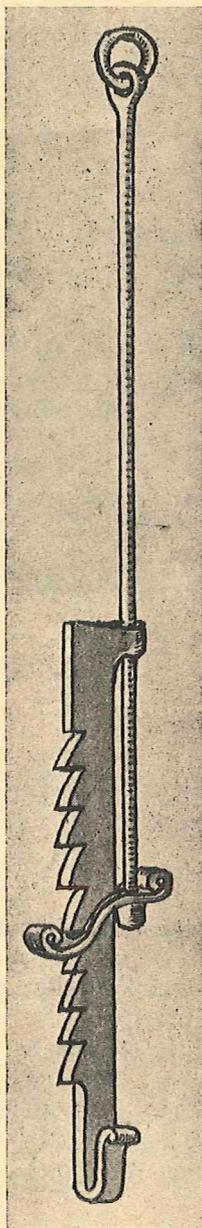
Dans la chambre :

- 1 lit traversin garny de plumes, pailleasse avec les rideaux d'étoffe verte ;
- 1 paire de draps de toile de chanvre, 1 couverture, 1 oriller, 1 méchante couverture ;
- 1 maie de bois blanc, 1 fourgon (tisonnier), 1 pelle à four ;
- 1 cuvier, 1 cartier (mesure à grains).

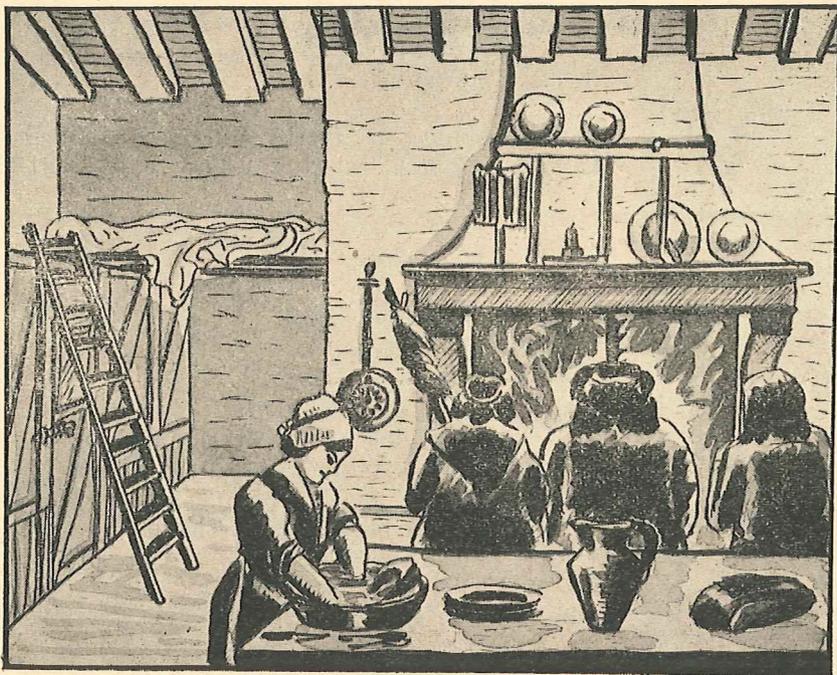
Chez les pauvres manouvriers, le mobilier est plus simple encore.

Chez les riches laboureurs, on trouve parfois : broche à rôtir, assiettes de faïence, chandelier de cuivre avec mouchettes, armoire, bahut et, très rarement, un miroir et de la verrerie.

Chez le curé, Nicolas Rouhard (dont la cheminée est ornée de ses armes : 3 corbeaux avec un chevron brisé), la salle est garnie d'une tapisserie. On y trouve 1 fauteuil, 1 miroir, 1 crucifix et 2 tableaux représentant la vierge et Monseigneur l'évêque de Beauvais.



Une crémailière



*Intérieur de laboureur (d'après une gravure du temps)*

## LES MAISONS

Les maisons étaient entièrement construites avec des matériaux du pays : du **bois**, de l'**argile**, des **cailloux**, de la **paille**.

Le soubassement en briques et silex taillés.

La charpente en chêne de la forêt de Thelle.

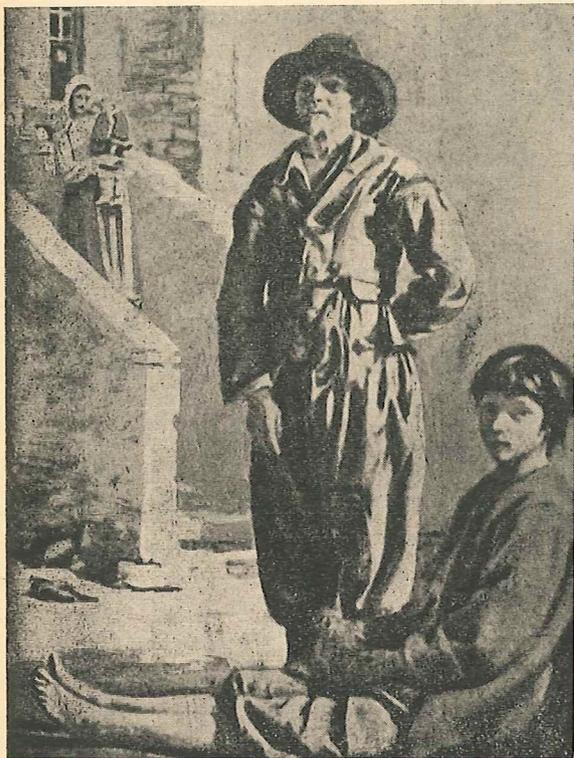
Les murs étaient constitués de poutres apparentes (**colombage**) qui formaient comme l'ossature de la maison. Entre ces poutres, on fixait des lattes sur lesquelles on plaquait un mélange d'argile et de paille hachée : le **torchis**.

La toiture était formée d'une épaisse couverture de chaume.

Les maisons comprenaient habituellement deux pièces : la cuisine et la chambre. Le four à pain était tantôt près de la cheminée de la cuisine, tantôt dans la chambre où se trouvaient la maie à pétrir, quelques provisions et des outils. Souvent une cloison de planches séparait le logement de l'étable.

Les fenêtres portaient rarement des vitres ; on les fermait avec un volet de bois.

## VÊTEMENTS D'HOMMES



*Fragment d'un tableau de Louis Le Nain*

Les vêtements d'Antoine Doré, laboureur :

- 1 justaucorps de serge,
- 1 culotte ;
- 1 manteau de serge de Berry ;
- 1 chemisette rouge ;
- 3 chemises, 1 cravate ;
- 1 paire de souliers ;
- 1 chapeau ;
- 1 culotte de toile ;
- De méchants bas.

Les vêtements de maître Nicolas Bérenger, garde des bois de l'Abbaye :

- 1 justaucorps (sorte de longue veste tombant jusqu'aux genoux) ;
- 1 veste, 1 culotte, 1 méchante culotte de cuir ;
- 1 veste de pinchinat (étouffe peignée) ;
- 1 paire de bas, 1 paire de chaussettes de toile,
- 1 paire de souliers ;
- 8 chemises de chanvre,
- 1 cravate ;
- 1 chapeau, 1 manteau.

Les paysans portaient ordinairement des sabots ou des galoches à semelle de bois. Ils mettaient leur unique paire de souliers les dimanches et fêtes. Pendant toute la belle saison, beaucoup d'entre eux, et surtout les garçons et les filles, allaient pieds nus.

## VÊTEMENTS DE FEMMES



*Fragment d'un tableau de Louis Le Nain*

Les vêtements de Geneviève Carré, épouse d'Antoine Bulard, manouvrier :

- 1 corps (corsage) de drap brun, 1 autre de drap gris de souris ;
- 1 cotte (jupe) violette et 1 autre verte ;
- 1 tabelier (tablier) brun, 1 autre de toile de lin ;
- 1 corps, 1 cotte et 1 tablier de serge de Beauvais le tout noir ;
- 1 devantau (tablier), 3 coeffes, 1 coiffe cornette, 3 chemises, du menu linge et 1 mouchoir.

Les vêtements de Catherine Dufour, veuve de Jacques Hutant, maréchal :

- 1 habit noir complet ;
- 1 autre habit complet d'estamine de soye avec la cotte de serge d'Aumale blanche ;

1 autre habit de drap roux avec une jupe rouge ;

1 corps noir, 1 autre corps de tous les jours ;

4 chemises, 1 chemisette, 1 casaquin de chamoise, 1 écharpe noire ;

1 coiffe, 1 capet brun rouge, 2 tabliers gris, 1 paire de souliers ;

Et ses bijoux :

1 croix d'or avec son cœur et 1 soye d'or ; 1 collier d'ambre ;

2 livres à agrafes d'argent ; 1 tasse d'argent.

LOUIS LE NAIN. — *Intérieur*

## CE QU'ON MANGEAIT

Le froment étant vendu pour payer les impôts, on ne consommait guère que la farine de seigle et de blé noir dont on faisait le **pain gris**, première et principale nourriture.

Les vaches, peu nombreuses et mal nourries, donnaient peu de lait. Cependant, le **lait** était, dans l'ordre d'importance, le second aliment.

La **soupe** était souvent faite de pain trempé dans l'eau salée avec très peu de beurre ou de lard.

Les légumes étaient peu variés : **pois, fèves, poireaux, oignons, choux.**

On sucrat avec le **miel.**

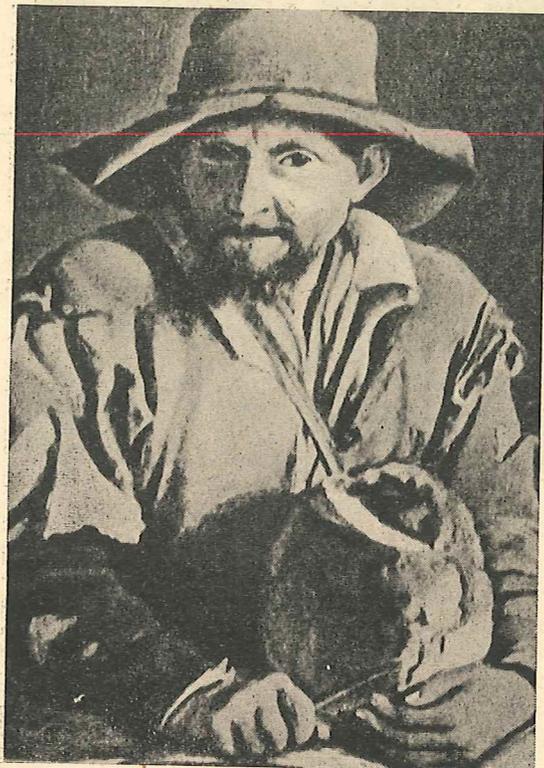
Le **sel** était soigneusement conservé au sec près de la cheminée et on l'économisait (une livre de sel valait le prix de deux jours de travail à cause de l'impôt appelé gabelle).

Nos paysans se nourrissaient-ils donc, comme le dit La Bruyère, « de pain noir, d'eau et de racines » ? (On appelait « racines » les légumes.) — Certainement, oui, aux jours de disette.

On trouvait rarement, ici, les barattes à beurre, les lardiers ou saloirs à conserver le porc, les broches à rôtir. **La viande était rare,** comme le bétail et la volaille.

On buvait du **petit cidre, du poiré, l'eau du puits,** et, quand la corde cassait... l'eau des mares !

## COMMENT ON MANGEAIT



LOUIS LE NAIN. — *Paysan coupant du pain*  
(Musée du Louvre)

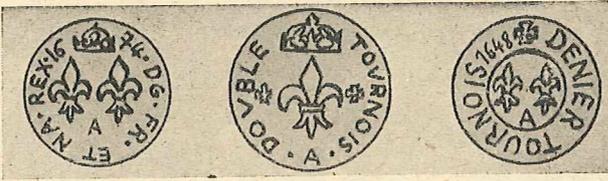
Ordinairement, on posait sur la table la grande écuelle de terre contenant la soupe, les pois, les fèves, et chacun y puisait à son tour avec sa cuillère.

Un écrivain recommandait aux enfants « de mettre les derniers la main au plat et de ne point tremper leurs doigts dans la sauce comme le font les gens de village. »

Vers la fin du siècle, chez les paysans aisés, on servait la soupe avec une sorte de louche dans les écuelles individuelles.

La viande était placée sur une tranche de pain et on la mangeait ainsi « sur le pouce ».

Le peintre Le Nain représente souvent des paysans le verre à la main. Ceux du Coudray n'étaient sans doute pas assez riches pour acheter la coûteuse et fragile verrerie. Ils buvaient dans des pots de terre ou d'étain, ou, à tour de rôle, au pichet « à la régâlade ».



Pièce  
de 3 sous  
en cuivre

Pièce  
de 2 livres  
(ou francs)  
en argent  
1 livre : 20 sous

Le denier,  
en cuivre,  
valait  
1/12<sup>e</sup> de sou

## LES PRIX

Le prix du boisseau (32 litres) de blé variait d'une année à l'autre suivant les récoltes : **30 sols** au minimum, **40 à 60 sols** en moyenne, **100 à 140 sols** dans les années de disette.

<b>Un cheval</b> . . . . .	12 à 80 livres suivant l'âge	<b>Une chemise</b> en lin ou chanvre	1 livre
<b>Une vache</b> . . . . .	20 à 30 livres	<b>Un bon habit</b> . . . . .	2 livres
<b>Un porc</b> . . . . .	3 à 12 livres	<b>Un lit garni</b> . . . . .	15 à 50 livres
<b>Une chèvre</b> . . . . .	4 livres	<b>Un coffre</b> de chène . . . . .	5 livres
<b>Un mouton</b> . . . . .	4 livres	<b>Un plat</b> d'étain . . . . .	12 sols
<b>Une poule</b> . . . . .	5 à 10 sols	<b>Un chaudron</b> . . . . .	18 à 20 sols
<b>Une corde</b> de bois . . . . .	6 livres	<b>Une charrue</b> . . . . .	7 à 11 livres
<b>Un fagot</b> . . . . .	1 sol	<b>Une charrette</b> . . . . .	20 livres
<b>Une livre</b> de sel . . . . .	25 sols	<b>Un fusil</b> . . . . .	3 à 6 livres

(Ces prix sont ceux pratiqués dans les ventes : il s'agit d'objets « d'occasion ».)

## LES SALAIRES

Ils étaient souvent payés partie en nature (grains), partie en argent.

Les **manouvriers, faucheurs, scieurs de blé, batteurs en grange** gagnaient 10 à 12 sols par jour ou 5 à 6 sols et nourris.

Les **charretiers**, 60 livres par an et nourris.

Le **berger communal** recevait 5 livres par mois.

Le **magister** avait 4 sols d'écolage par élève et par mois ; il était en outre rétribué pour ses fonctions de chantre.

\* \* \*

(Une poule valait donc une journée de travail ; une chemise, deux journées... Continuez et comparez avec les prix actuels évalués en journées de travail.)



Tableau de Pieter Brueghel III (Musée d'Anvers)

## LES IMPOTS

En argent et en nature, les paysans payaient de nombreux et lourds impôts :

**A L'ABBAYE DE S'-GERMER**, seigneur du Coudray, ils payaient le **champart** et la **dîme**. Le fermier-receveur des moines passait dans les champs avec sa charrette et enlevait une gerbe sur six (soit 16,6 % de la récolte). Ils payaient en outre le **cens** sur la maison et le clos en « deniers, plumes et grains » (par exemple, pour une mine de terre : quelques sous, une poule et huit mesures d'avoine à Noël), les **droits féodaux** : redevances pour la pâture commune, le moulin, taxes sur les ventes, etc. Les « grosses dixmes » étaient payées sur le blé et le seigle ; les « menues dixmes », sur l'orge, l'avoine, le chanvre, les poules, les moutons, les porcs (une gerbe ou un animal sur douze).

**AU ROI**, ils payaient la **taille**. La paroisse était imposée pour une somme globale (environ 1.000 livres). La répartition et la perception de cet impôt étaient faites par un ou deux collecteurs, habitants du village, rémunérés pour ce travail mais responsables du paiement. Les laboureurs payaient 15 à 60 livres, les manouvriers et artisans, 1 à 15 livres, les mendiants eux-mêmes étaient imposés pour 10 à 40 sous. Sous une forme indirecte, on payait encore des impôts sur le sel (**gabelle**), le vin (**aides**), etc.

**A LA PAROISSE**, il fallait payer des taxes pour réparer l'église, le presbytère, les puits, les mares.

**Tous ces impôts enlevaient aux paysans au moins les trois quarts de leurs revenus.**



*Le « rouge liard », pièce de cuivre, valait 3 deniers, soit 1/4 de sou*

## LES DETTES

**Jean Paillart, meunier**, meurt en 1692. On évalue tout ce qu'il possède (mobilier, bétail, récolte) à **110 livres**. Ses dettes s'élevaient à **114 livres**.

La vente du mobilier et du bétail de **Charles Mortray, vacher**, rapporte **90 livres** sur lesquelles on paie **32 livres de dettes**.

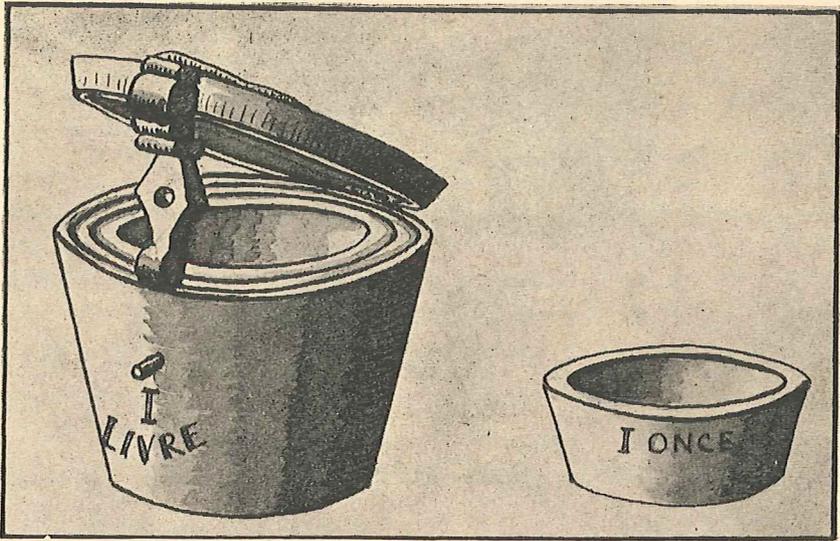
L'avoir de **Louis Largillière, « pasteur de bestes à layne »**, s'élève à **94 livres**, ses dettes à **114 livres**.

La fortune de **Louis Louette, maréchal**, est de **305 livres** sur lesquelles il doit **292 livres**.

**Charles Moy, berger**, n'est guère plus riche. Avoir, **98 livres** ; dettes, **83 livres**.

\*\*\*

Presque tous les petits paysans et manouvriers étaient endettés. Ils devaient des journées de labour, des fermages, des grains et de l'argent qui leur avaient été prêtés dans les mauvaises années, des marchandises diverses (étoffes, outils, chandelle, etc.) aux marchands des environs, du sel, des messes au curé, des mois d'écolage au magister. Ils payaient par acomptes les collecteurs de la Taille ; plusieurs d'entre eux étaient en retard d'un, deux et trois ans !



*Boîte de poids à godets en cuivre*

## LES MESURES

Les mesures variaient non seulement d'une province à l'autre mais d'une ville, d'un village à l'autre.

Dans la région, les mesures de Gournay, Beauvais, Gerberoy, Gisors étaient différentes.

Au Coudray, l' <b>arpent</b> valait .....	51 ares, 07
<b>la mine</b> .....	30 ares, 64
<b>la perche</b> .....	0 are, 51

Dans des villages voisins, la mine valait tantôt 25 a, 53, tantôt 29 a, 36 ou 29 a, 86.

Le bois se mesurait en **cordes** (4 st, 38).

Les liquides en **muids** (3 hl, 12).

Les grains en <b>muids</b> .....	7 hl, 73
<b>sacs</b> .....	1 hl, 93
<b>mines</b> .....	0 hl, 64
<b>boisseaux</b> .....	0 hl, 32

## L'ÉGLISE - LA FOI



Statuette représentant un saint protecteur des récoltes (L'artiste a évidemment pris pour modèle un paysan.) — (Musée des arts et traditions populaires.)

**Tout le monde, au village, pratiquait la religion catholique.**

**L'église était comme la maison commune de ce temps.**

Les habitants se retrouvaient à la messe du dimanche, non seulement pour l'office religieux, mais aussi pour y entendre la lecture des ordonnances royales, faite en chaire par le curé, ainsi que la proclamation des victoires, des traités de paix, les naissances et les mariages des princes, etc. A la sortie, le sergent annonçait les ventes. (Pour faire connaître lois et nouvelles à cette population illettrée, il n'y avait d'autre moyen que la proclamation de vive voix.)

**La foi religieuse était mêlée de superstitions :** le magister devait sonner les cloches pour éloigner les orages ; en période de sécheresse prolongée, on descendait les reliques d'un saint dans le puits communal pour obtenir la pluie.

**Les pratiques religieuses étaient, en fait, obligatoires.**

En 1666, le curé signale à l'évêque dix paroissiens qui n'ont pas communie à Pâques. On leur envoie un moine pour les réprimander et les inviter à se repentir. En cas de refus, c'est l'excommunication (défense d'entrer dans l'église, d'être inhumé dans le cimetière). S'ils se repentent, ils devront se tenir à genoux devant la porte de l'église jusqu'à ce que, ayant accepté la pénitence, ils soient autorisés à y entrer.

**Les comptes de l'église étaient tenus par les marguilliers.**

Les recettes provenaient des quêtes, dons, prix des messes dites pour les morts, location des terres appartenant à l'église, ventes du buis bénit, des œufs de Pâques, des fruits du cimetière. En tout, environ 100 livres.

Les dépenses consistaient en achat de chandelles de suif, bougies de cire, huile, pain à communier, vin de messe, corde à sonner les cloches, en réparations à la nef et au clocher, en rétribution au curé, au magister (qui était aussi chantre), au prédicateur du carême.



*Le tirage au sort pour la milice*

## LA MILICE

Par suite des guerres incessantes, les volontaires ne suffirent plus à assurer le recrutement des armées de Louis XIV.

Louvois organisa les **Milices provinciales**.

**Chaque paroisse dut fournir un ou plusieurs miliciens devant faire deux ans de service.**

La désignation se faisait par **tirage au sort**.

Tu vois ci-dessus les jeunes gens du village qui, à tour de rôle, tirent dans le chapeau de l'officier un billet blanc ou noir. Le curé est présent. Le greffier inscrit ceux qui, ayant tiré un billet noir, doivent partir au service militaire.

Les miliciens gagnaient 3 sous par jour et on leur fournissait le pain gratuitement.



## LA JUSTICE

C'est Hugues de la Grange, « notaire royal et lieutenant de la haute justice du Coudray », qui faisait office de juge au nom des religieux de l'Abbaye de Saint-Germer, seigneurs du village.

Il tenait audience au Coudray une fois par mois, assisté d'un greffier et d'un sergent (huissier).

Il ne siégeait plus, comme autrefois, sous les ormes de la place publique, mais dans un « auditoire » (salle de justice).

Les affaires étaient nombreuses et variées. Il nommait les tuteurs des orphelins, contrôlait les inventaires après décès, faisait les saisies et ventes.

Sébastien Chappavoir, marchand cabaretier du village, et les

marchands de Gournay appelaient souvent devant lui les mauvais payeurs.

Les manouvriers venaient demander leur dû aux laboureurs récalcitrants.

Tel paysan se plaignait des dégâts que les volailles d'un voisin avaient faits dans son blé ; tel autre attaquait le berger communal pour lui avoir fait perdre deux moutons par manque de surveillance.

Hugues de la Grange profitait largement de ces habitudes de chicane.

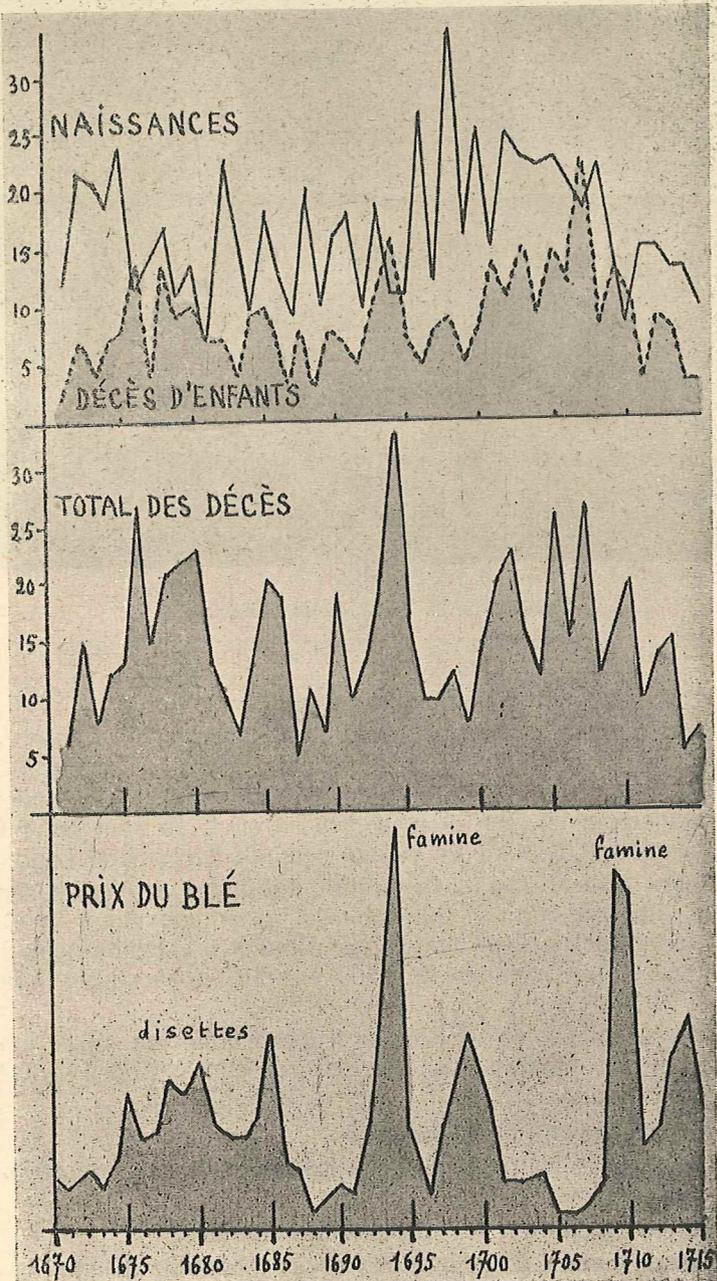
A Marie Dumor, qui avait injurié Jacques Guizier, il faisait déclarer, à titre de réparation, « qu'elle tenait ledit Guizier pour homme de bien et d'honneur et qu'elle étoit faschée d'avoir profféré quelques paroles atrosses contre sa réputation ».

Il avait parfois affaire à des hommes hardis et coléreux, tels ce Thomas, riche fermier, qui, rentrant chez lui le soir de la mort de sa femme, trouve notre notaire, ses aides et le curé en train de poser les scellés aux portes de la maison. Thomas saisit une cognée, la brandit et déclare qu'il abattra le col de celui qui posera un scellé. On le désarme. Il frappe alors avec une chaise, lance des coups de pied, souffle la chandelle du greffier, terrasse le curé, et, le « poing fermé contre son visage », l'injurie, menace de tuer tout le monde...

Un autre soir, un marchand vinaigrier de Gournay, revenant des Rôtis, est arrêté au coin du bois communal par deux inconnus qui lui demandent « la bourse ou la vie ». Le marchand les met en fuite à coups de bâton et s'en va conter son aventure à la maréchaussée.

Mais voici deux affaires plus graves : en 1666, Antoine Gréhal est accusé d'avoir « homicidé » Pierre Carré ; en 1693, on trouve le cadavre d'un homme assassiné dans le bois du Coudray.

De la Grange est une sorte de juge de paix ; il laissera aux juges du roi, à Beauvais, le soin de châtier les criminels.





GEORGES DE LA TOUR. — *Le nouveau-né*

## POPULATION

Ces graphiques (p. 37) ressemblent à la feuille de température d'un malade et c'est bien un peu cela en effet. Ils sont en quelque sorte les bulletins de santé du village pendant le règne de Louis XIV.

Compare la « courbe » (ligne du graphique) des naissances et celle des décès d'enfants. On constate, qu'en moyenne, 50 % des enfants mouraient en bas âge (aujourd'hui 9 %). Pendant les mauvaises années, par exemple de 1705 à 1710, la mortalité infantile atteignit 73 % !

Les décès étaient très irréguliers : une dizaine par an en moyenne ; mais aussi, parfois, 25, 30... 33 en 1694 ! C'est-à-dire 1/10<sup>e</sup> de la population.

Quelles en étaient les causes ?

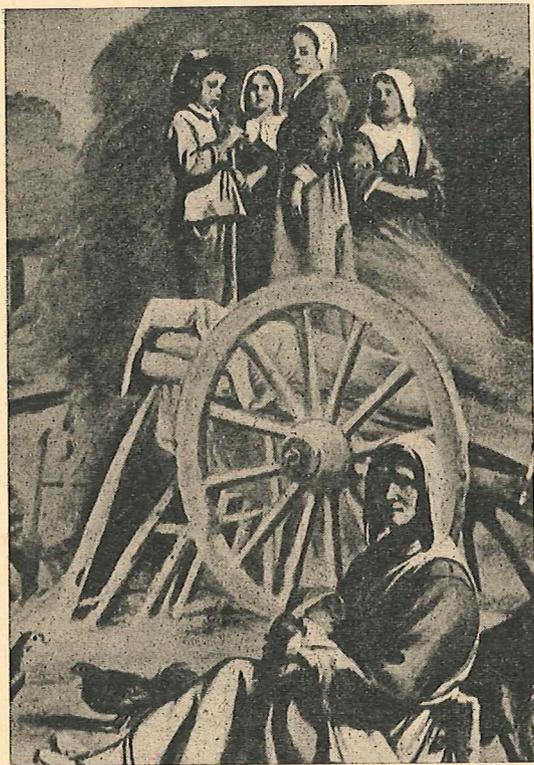
- les maladies : c'est probablement une épidémie qui emporta vingt-et-un enfants en 1707 ;
- les hivers rigoureux, les disettes, les famines.

Remarque comme la courbe des décès ressemble à celle du prix du blé. Le blé rare et cher, c'était la famine et la mort dans les foyers, car il ne fallait guère compter en recevoir d'ailleurs.

## LES FAMILLES

Une famille : les FABUREL

Jean Faburel, laboureur, se marie en 1672 avec Renée Lefebvre.



LOUIS LE NAIN — *La charrette* (fragment)

Ils ont dix enfants en dix-neuf ans :

Madeleine :

née en mai 1673

† en juin 1674

Jean :

né en octobre 1674

† en octobre 1674

Marie :

née en septembre 1675

† en septembre 1675

Catherine :

née en février 1677

† en janvier 1680

Jean :

né en février 1679

† en janvier 1680

Marie

et Louise (jumelles) :

nées en janvier 1681

† en janv. et fév. 1681

Marie :

née en octobre 1682

Laurent :

né en septembre 1685

Jean :

né en octobre 1689

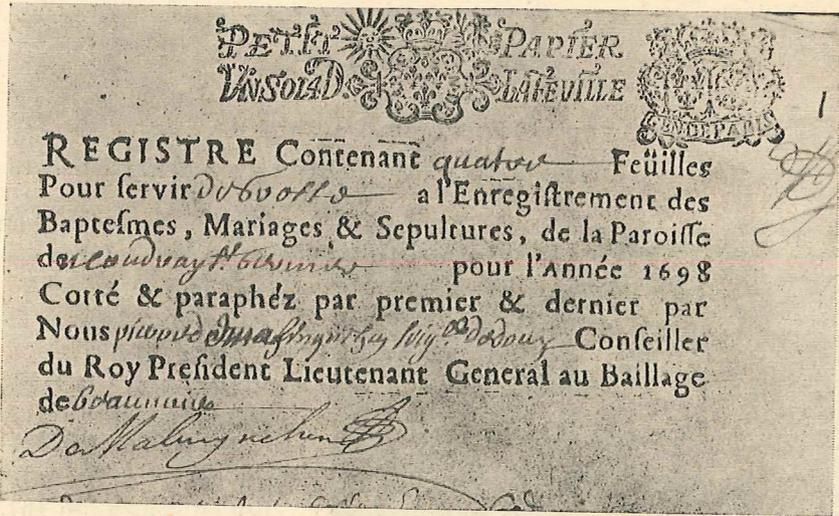
Ainsi, sur dix enfants, sept sont morts avant d'avoir atteint l'âge de 3 ans.

Il est mort, en outre, chez eux trois nourrissons de Paris.

Le village comptait, comme aujourd'hui, environ 100 « feux » (foyers ou ménages), soit à peu près 350 habitants.

Les naissances étaient très nombreuses : 18 par an en moyenne (aujourd'hui : 9).

Les familles ayant eu une dizaine d'enfants n'étaient pas rares, mais tu as vu que beaucoup d'enfants mouraient en bas âge.



Sur le dessin qui orne l'en-tête du Registre, remarque les **fleurs de lis**, emblèmes de la royauté ; le **soleil**, emblème de Louis XIV ; la **couronne royale** et le **coq gaulois**.

**C'est le curé qui rédigeait les actes d'état civil.**

Il indiquait les trois cérémonies de la religion catholique les plus importantes dans la vie d'un homme : baptême, mariage et enterrement.

*Le curé quatre ans baptise Charles fils de Jean & Marie  
laquillière parain Charles moy Et Marguerite marolet*

*la marque de la maraiche*      *la marque du parain*      *Joury*

Tu vois ci-dessus un acte de baptême.

Voici un acte de décès : « Le 12<sup>ème</sup> de may a esté inhumée Louise Cousturier agée de 20 ans environ après avoir reçu les sacrements nécessaires à son salut. »

**Beaucoup de paysans ne savaient pas écrire, même leur nom.** A la place de la signature, ils traçaient une croix, et le curé indiquait qui avait fait cette marque.

D'après les registres, on peut dire que **50 % des hommes et 90 % des femmes étaient illettrés.**

N<sup>o</sup> 278

Le 31 mars 1694

*une fille exposée ledit jour à 7 heures du soir chez un  
sellier vis à vis la fontaine Richelieu.*

Le commissaire :

LANGLOIS.

*Billet d'enfant trouvé de Paris*

(Archives Hospice St-Vincent de Paul)

## LES NOURRISSONS

**On élevait au village de nombreux nourrissons de Paris.**

**Signe de pauvreté :** la rétribution était faible, mais c'était tout de même un supplément de ressources pour les pauvres gens.

Certains de ces nourrissons étaient placés par leurs parents, artisans ou commerçants de la capitale (boulangers, cordonniers, tailleurs de pierre, brodeurs, cochers, tapissiers, fripiers, oiseleurs, etc.).

Mais **la plupart étaient des enfants abandonnés** — on disait alors « exposés » — sur le seuil d'une maison ou les marches d'une église.

La « Couche » ou Hospice des enfants trouvés de Paris en recueillait chaque année près de 2.000.

On leur donnait un numéro, un nom, puis ils étaient placés en nourrice, surtout en Picardie et Normandie.

Après un voyage de deux jours en charrette, par Pontoise et Gisors, ils arrivaient à Gournay-en-Bray.

C'est là que les nourrices des environs venaient les chercher.



Une corbeille à nourrissons  
d'après « Au Village de France »  
de Menon-Lecotté (Bourrelier, éditeur.)

Au Coudray, une « Meneuse d'enfants » se chargeait du transport, du placement et du paiement. C'était un métier : elle gagnait 36 sols par enfant.

Ces meneuses, montées sur un âne, portaient souvent les nourrissons dans une hotte d'osier ou un bissac.

Plus de vingt femmes du village élevaient des enfants

trouvés. On leur donnait 3 à 5 livres par mois (soit 2 à 3 sous par jour) et une petite robe chaque année.

A l'âge de 5 ou 6 ans, les enfants étaient renvoyés à Paris. Mais **beaucoup de ces petits malheureux ne survivaient pas** : de 1700 à 1705, on compte 41 décès de nourrissons.

« Le 18<sup>e</sup> de septembre 1697 est décédé un petit enfant du Bureau des enfants trouvés de Paris apporté par la meneuse de Launay, qui estoit en nourrice chez Marie Clerfeuille. »

## LE JEU DE TAMIS

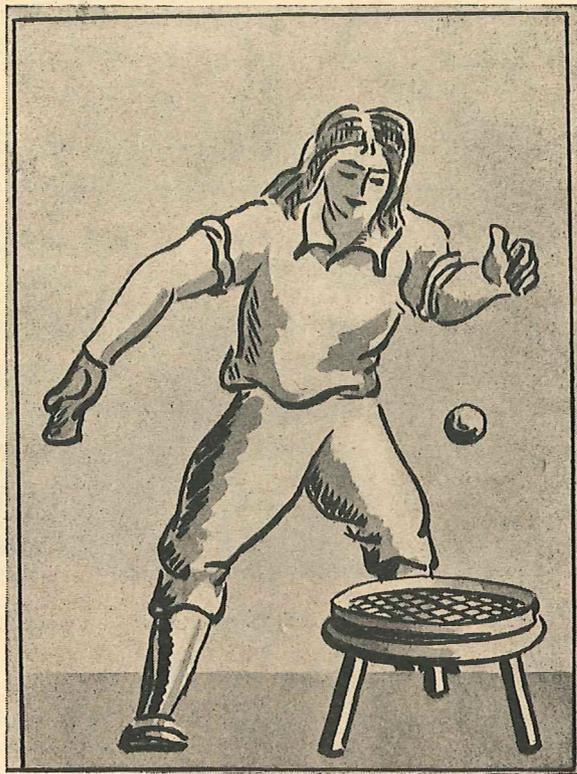
Le jeu de Tamis occupait une partie de la place communale. Il avait environ 50 mètres de long sur 25 de large.

A l'extrémité du terrain, le tamis, fait de crins tendus sur un cercle de cuivre, reposait sur un trépied.

Après y avoir fait

rebondir la balle, le tireur la lançait à la volée avec la main protégée par un gant de cuir. Elle devait dépasser la ligne située à 25 mètres et au-delà de laquelle se trouvaient les joueurs du camp adverse qui la renvoyaient.

Cette balle de terre, garnie de cuir, filant ainsi d'un camp à l'autre, n'était pas sans danger, tant pour les joueurs que pour les spectateurs ; aussi le jeu fut-il parfois interdit. (Ici, on y jouait encore vers 1840.)



*Le tireur du jeu de Tamis*

Texte d'après archives locales et précisions dans  
« Le Jeu de Tamis en Ile-de-France », de Lecotté.  
(Bulletin Société folklorique Ile-de-France).



*Scène de moisson (La Maison rustique)*

## LA LUTTE POUR LA VIE

**La vie des paysans était une lutte continuelle contre la nature, les bêtes sauvages et les hommes.**

Il fallait protéger les champs contre le sanglier, gâcheur de grains, protéger les volailles contre le renard, protéger les agneaux contre le loup affamé et hardi.

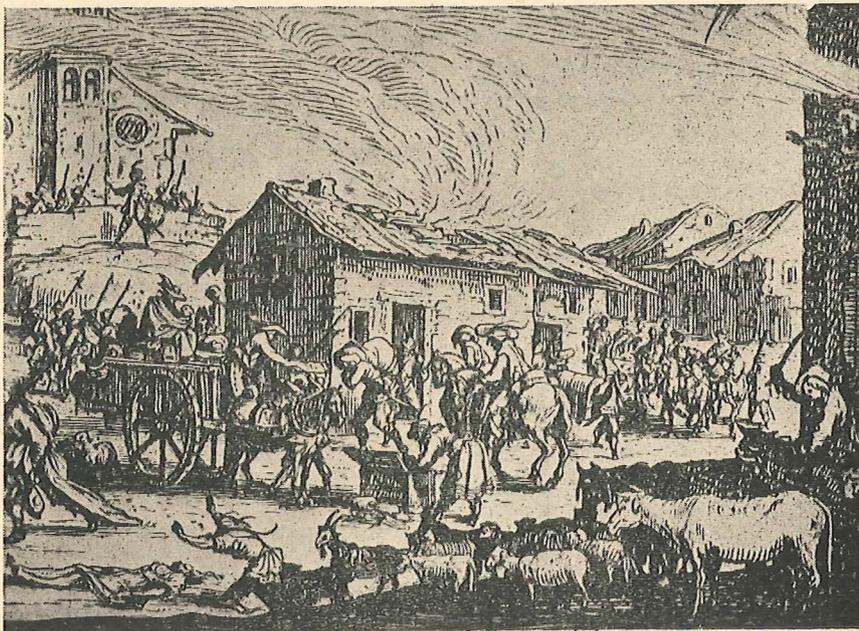
Certains laboureurs, dont les champs bordaient le bois, poussaient leur charrue, chaque année plus avant dans le domaine des moines, reculant les bornes, gagnaient un peu de cette terre qui les nourrissait.

Plusieurs d'entre eux, à la moisson, reentraient furtivement des gerbes avant le passage de la charrette à dîme et champart.

Les plus misérables allaient, à tous risques, couper des arbres dans la forêt de l'Abbaye pour assurer le feu de l'hiver.

Il fallait cacher des volailles, tricher sur le nombre des agneaux pour payer moins de droits. Il fallait paraître plus pauvre encore pour faire réduire la taille royale...

Dans leur dur combat pour l'existence, les paysans étaient devenus **courageux, tenaces et rusés.**



Gravure de Jacques Callot (*Les misères de la guerre*)

## LA MISÈRE

« Point de pain quelquefois et jamais de repos.  
 Sa femme, ses enfants, les soldats, les impôts,  
 Le créancier et la corvée  
 Lui font d'un malheureux la peinture achevée. »

Tel est le portrait que trace La Fontaine d'un pauvre bûcheron de son temps.

Les paysans du Coudray, dans l'ensemble, avaient les mêmes soucis.

Tu as vu quelles maigres récoltes ils obtenaient d'un travail acharné et comment les impôts leur en prenaient les trois quarts. Et c'est avec le peu de grains restant qu'il fallait nourrir leurs nombreuses familles !

Ce serait une erreur de croire que les seules périodes misérables furent l'hiver de 1709 et les années de la fin du règne. A la vérité, **la misère régna tout au long du siècle de Louis XIV : 1662, 1675, 1685, 1694, 1709 et 1710 furent des années terribles où l'on mourait de faim, même dans nos villages agricoles.**

Remarque encore, qu'à l'occasion, les paysans devaient loger — et nourrir ! — les troupes en déplacement. Cruelle épreuve ! Car, amis ou ennemis, les soldats ne se gênaient guère chez Jacques Bonhomme ! C'est ainsi qu'en 1655 le village voisin d'Espaubourg fut entièrement ruiné et presque détruit par les gens de guerre.



JACQUES CALLOT. — *Paysan*  
(Photo B.N.)

## CONCLUSION

Les paysans du proche Pays de Bray, au milieu de leurs beaux pâturages, étaient appelés « mâqueux » de Gournay ; ceux du fertile Vexin, « glorieux » de Gisors (1). A côté d'eux, sur les terres à demi défrichées de la forêt de Thelle peuplée de loups, nos paysans du Coudray devaient faire triste figure. S'ils n'étaient pas tout à fait les « sortes d'animaux farouches » que La Bruyère a vu dans des contrées encore plus pauvres, **leur vie était étroitement liée aux hasards d'une bonne ou d'une mauvaise récolte.**

L'incertitude du lendemain, l'habitude d'un dur travail et de la misère, le retour périodique d'hivers rigoureux, des famines, des épidémies, des incendies et des pillages, avaient fait de ces gens un peuple à la fois **insouciant et résigné.**

Aux jours de fêtes ou de noces des rares années d'abondance, ils s'empressaient aux grandes « mâqueries » (comme disaient leurs voisins normands), ils chantaient et dansaient au son du violon...

Aux longs jours de détresse des noires années où la hantise du pain était comme la seule pensée des pauvres gens, incapables même des révoltes sauvages qui eurent lieu dans d'autres provinces, ils courbaient la tête en attendant des jours meilleurs.

Ainsi était, au temps du Roi-Soleil, dans un petit village de l'Ile-de-France, la vie de ceux qu'on désignait sous les noms de manants, culs-verts, rustiques... ou plus généralement sous celui de Jacques Bonhomme, le paysan « né pour la peine ».

(1) mâqueux : gros mangeur ; mâquerie : festin.  
glorieux : fier, orgueilleux.



GEORGES DE LA TOUR. — *Le joueur de vielle*

Pour l'élaboration, la mise au point et le contrôle de ce travail, nous avons trouvé auprès de

MM. GOUBERT, délégué à la recherche scientifique ;

LEMAIRE, professeur à l'Ecole normale de Beauvais :

et VINOT-PRÉFONTAINE, des Archives départementales, un concours et des conseils extrêmement précieux.

Nous les en remercions très sincèrement.

R. S.

## Dans la même collection :

(suite)

- |   |  |
|---|--|
| 104. Les arbres et les arbustes de chez nous.<br>105. Sur les routes du ciel.<br>106. En plein vol.<br>107. La vie du métro<br>108. La bonneterie.<br>109. Le gruyère.<br>110. La tréfilerie.<br>111. La cité lacustre.<br>112. Le maïs<br>113. Le kaolin.<br>114. Le tissage à Armentières.<br>115. Construction du métro.<br>116. Dolmens et menhirs.<br>117. Les auberges de la jeunesse.<br>118. La mirabelle.<br>119. Dar Chaâbane, village tunisien.<br>120. Alpha, le petit noir de Guinée.<br>121. Un torrent alpestre : l'Arve.<br>122. Histoire des mineurs<br>123. Le Cambrésis.<br>124. La gare.<br>125. Le petit pois de conserve.<br>126. Le cidre.<br>127. Annie la Parisienne.<br>128. Sam, esclave noir.<br>129 - 130 - 131. Bel oiseau, qui es-tu ?<br>132. Je serai marinier.<br>133. Le chanvre.<br>134. Mont Blanc, 4.807 mètres.<br>135. Serpents<br>136. Le Cantal.<br>137. Yantot, enfant des Landes.<br>138. Le riz.<br>139. A la conquête du sol.<br>140. L'Alsace.<br>141. La ferme bressane.<br>142. Vive Carnaval !<br>143. Colas de Kinsmuss.<br>144. Guétatcheou, le petit éthiopien.<br>145. L'aluminium.<br>146 - 147. Notre corps.<br>148. L'olivier. | 149. La Tour Eiffel.<br>150. Dans la mine.<br>151. Les phares.<br>152. Les animaux et le froid.<br>153. Les volcans.<br>154. Le blaireau.<br>155. Le port du Havre.<br>156. La croisade contre les Albigeois.<br>157. En Champagne.<br>158. Le petit électricien.<br>159. I. — Le portage humain.<br>160. La lutherie.<br>161 et 162. Habitant d'eau douce.<br>163. Ernie, le petit australien.<br>164. Les dents.<br>165. Répertoire de lectures.<br>166. Donzère-Mondragon.<br>167. La peine des hommes à Donzère-Mondragon.<br>168. La scierie.<br>169. Les champignons.<br>170. L'alfa.<br>171. Le portage (2).<br>172. Côtes bretonnes.<br>173. Le carnaval de Nice.<br>174. La Somme.<br>175. Le petit arboriculteur.<br>176. Les chevaux de course.<br>177. Abdallah, enfant de l'oasis.<br>178. Une lettre à la poste.<br>179. Répertoire de lectures (tome II).<br>180. Moissons d'autrefois.<br>181. Vignettes CEL (I).<br>182. Les 24 heures du Mans.<br>183. Le portage (3) (brouettes et charriots).<br>184. Les pompiers de Paris. |
|---|--|



La brochure : 50 fr.

La collection complète : remise 5 %





Le gérant : FREINET



IMPRIMERIE « ÆGITNA »  
27, RUE JEAN-JAURÈS, 27  
CANNES (ALPES-MARITIMES)